



Saint **Pierre** de **Chérennes**

Conseil municipal du mardi 21 février 2023 Procès-verbal

- *Ordre du jour :*
 - . *Ouverture de la séance*
 - . *Vérification du quorum*
 - . *Désignation d'un (e) secrétaire de séance*
 - . *Approbation du procès-verbal de la séance du mardi 22 novembre 2022 – approuvé à l'unanimité*

Nombre membres : 11 En exercice : 11 Présents : 10

Date convocation : 07/02/23

- Date d'affichage : 07/02/23

Présents : Mmes et Mess. André ROMÉY, Chantal ROZAND, Pascale GAUTRON, Damien DUBOUCHEZ-CHABERT, Patricia DHERBASSY, Violaine LAGIER, Camille PEYBERNES, Gilles GAILLARD, Christian GIROUD, Brigitte BRIEL

Absent excusé : Patrice FEUGIER

Secrétaire : Damien DUBOUCHEZ-CHABERT a été nommé.

1) Préparation du budget :

Les résultats de l'année 2022 sont les suivants :

Fonctionnement : + 62 695.80 €

Investissement : + 24 894.84 €

Liste des travaux prévus en fonction du budget 2023

- Mise en conformité de l'installation électrique de la salle polyvalente
- Mise en conformité du mur vers l'église : maçonnerie + clôture
- Pose de volets roulants à la mairie + salle de classe + changement des fenêtres à la mairie
- Travaux de voirie : Saut du Loup pour changement de tuyaux défectueux + une partie du chemin des Guinards dégradé. La commission des chemins doit se réunir pour compléter le programme
- Pose de 2 portillons vers la salle des fêtes
- Remplacement des luminaires de l'éclairage public
- Projet éducatif numérique à l'école (ordinateurs + vidéo projecteur)
- Devis à demander pour la réfection de la main courante du terrain de foot
- Devis à demander pour changement du grillage au tennis
- Devis pour table à changer sur le terrain de jeux

2) Les délibérations adoptées à l'unanimité des membres présents :

- Contrat d'assurance des risques statutaires du personnel : nouveau contrat
- Nouvelle convention urbanisme (SMVIC)
- Suppression du poste de rédacteur (2^{ème} classe)
- Création du poste de rédacteur (1^{ère} classe)

3) Demandes de subventions

- ADMR : 100 €
- Association passage : 100 €
- Voyage collègue Italie : 150 €
- Projet rencontre France-Ladakh-Mongolie : 100 €

4) Réflexion pour informatiser le cimetière

5) Informations diverses

- Pose d'une poubelle et sacs sur le terrain du stade pour déjections canines ainsi qu'un bac à sable sur le terrain en dessous du tennis
- Le repas du 3^{ème} âge aura lieu le 11 mars 2023

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.